



## **L'Éducation nationale De la mort et de la vie...**

En cette année 2016, en France, **l'état de l'Éducation nationale est consternant, en particulier quant à la réussite des élèves**, avec des résultats de plus en plus médiocres et à des coûts de moins en moins justifiables – faut-il encore les rappeler ? Faut-il rappeler les rapports critiques et les suggestions de la Cour des Comptes ? et ceux des observateurs internationaux ?

Pourquoi cette dégradation ? A cause de **l'inadaptation flagrante d'une organisation institutionnelle – centralisée, hiérarchisée, gigantesque, bureaucratisée, et osons le dire, quelque peu totalitaire** car mettant en effet en application un système éducatif théorique, préconçu, intemporel et intangible, qui ne laisse pas de place aux exigences de la vie et des ses manifestations ici ou là : l'initiative, la responsabilité, bref l'autonomie, au plus près des réalités scolaires et sociales. Une inadaptation au présent et au futur, unanimement dénoncée.

Doit-on désespérer de cette organisation et de ce système ? Il est de bon ton de répondre non, et de feindre de croire à des améliorations par des réformes partielles, superficielles ou marginales, et périodiques - dont « la refondation de l'école » est un récent et parfait exemple. Peut-on donc espérer **revivifier « le mammouth »** ? Rebondissons sur la métaphore connue. Il a fallu des milliers d'années pour que des espèces condamnées disparaissent, tel le mammouth. Il ne faut au plus que quelques instants à quelque mois pour que la vie apparaisse. Pourquoi dégraisser le mammouth puisqu'il est mort ? mort depuis longtemps...

**Espérons plutôt dans la vie - ses manifestations novatrices, leur inattendu, leur ressort, leur force, leurs réussites - celles des forces qui s'opposent à la mort.** Et, loin de l'image animalière, misons sur l'Homme, et sur ses merveilleuses aptitudes à s'adapter pour réussir, dès lors qu'il est libéré des rigidités et contraintes collectives, ou du moins de leurs excès.

**Remettons donc en cause cette grande mais si écrasante institution qu'est l'Éducation nationale à la française, pour y substituer des organismes vivants, qui existent, nombreux et sains, mais qui sont opprimés et étouffés dans leur développement naturel par la lourde masse du mammouth mort. Enlevons la carcasse.**

**Et libérons et fortifions les établissements d'enseignement où la vie est bien présente dans la jeunesse de leur public et les capacités de leurs acteurs, hommes et femmes de bonne volonté désormais encouragés à se remobiliser.**

Tel est le **sens fort de la révolution de l'autonomie** qui se profile, et se prépare, déjà avancée, depuis quelques années, mais qui attend une impulsion forte, des Pouvoirs publics et de l'opinion, en particulier du corps professoral. C'est aux Pouvoirs publics et à l'opinion que s'adresse dans cet espoir un **ouvrage récemment édité**, sous forme d'une interrogation - et d'éléments de réponse : « **Collèges et lycées du XXI<sup>e</sup> siècle : la révolution de l'autonomie ?** »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Édité par Armand-Colin, collection *Éléments de réponse*. Auteurs : Daniel Mallet et Maurice Berrard

**Ce livre mérite d'être considéré attentivement car il n'est pas une simple thèse académique, ou une provocation inopérante, à lire - et à classer. Il est un manifeste et une interpellation, il développe un débat honnête et profond à lui seul, ce qu'il propose est positif, et ne peut être ignoré que si l'on est dans la désespérance et la peur – cette peur qui, malgré l'exhortation fameuse, paralyse les Pouvoirs publics et beaucoup des acteurs. La révolution de l'autonomie n'a aucune raison de faire peur, elle est même garante du respect des valeurs et des grands traits des structures existantes, et à leur service, y insufflant tout simplement de la vie en s'inspirant d'un humanisme prometteur. Elle est un souffle entravé.**

### **1) Un Essai constructif inédit :**

- à la recherche du principe de base, du ressort, de l'élément fondamental le plus propre à refonder en effet notre système éducatif,
- et déclencher ainsi de proche en proche des évolutions
- vers une école à la fois plus humaniste et plus dynamique,
- prenant en compte notre époque et chaque élève.

### **2) Son volet institutionnel**

**Comment ?** C'est la question qui taraude ! Comment remédier à l'échec de la vieille et grande institution étatique qu'est l'Education nationale à la Française ?

Comment remplacer un centralisme pesant (de l'administration centrale, des rectorats, des inspections académiques, et autres annexes), bureaucratique bien plus que « pédagogique », au sens propre du terme puisqu'il recourt à de lourdes procédures hiérarchiques, depuis longtemps mais de plus en plus vainement, au lieu de faire confiance à ceux qui se dévouent à l'enseignement de leurs élèves dans les réalités du terrain : les établissements publics d'enseignement, leurs équipes et leur communauté éducatives - sans oublier les collectivités territoriales intéressées ?

Comment rénover l'ensemble ? de façon décisive et globale ? Mais le rénover sans délais excessifs en évitant de bouleverser le détail de l'existant - trop surabondant pour y parvenir vite, et pas toujours inutile ou néfaste ?

Sinon **par une démarche forcément institutionnalisée**, au niveau de l'Etat ?

L'Essai propose de recourir à **une démarche simple et opérationnelle** :

➤ **une démarche positive : de la confiance à l'autonomie**, par deux voies :

**1° décentralisation fonctionnelle** : pleines compétences de chacun des collègues et des lycées (à mesure de leur aptitude et de leur attitude) → maîtrise de toutes les ressources nécessaires (humaines en particulier) et du projet de l'établissement (librement conçu, délibéré et arrêté par ses instances) → responsabilité → évaluations internes et externes et contrôles aux fins de correction des trajets ;

**2° décentralisation territoriale** : mise en cohérence des compétences de leurs collectivités territoriales de rattachement - et d'ancrage - région, département et commune - par élargissement de celles qu'elles exercent déjà de façon satisfaisante ;

**3° restauration de l'Etat, ainsi allégé, dans ses deux missions supérieures et essentielles** :

- définition des principes fondamentaux de l'enseignement,
- organisation de l'enseignement public.

- **une démarche négative : rejet des idéologies et de la technocratie, pour une restauration de la démocratie.**
- **Une refondation opérée**
  - **par deux projets législatifs**, simples et brefs, s'insérant dans l'existant,
  - **et bases d'une concertation préalable et de délibération parlementaires.**

### 3) Son volet pédagogique

Il procède d'un **rapprochement entre finalité de l'enseignement et savoirs.**

Un consensus est-il possible sur la réactualisation suivante de **la finalité de l'enseignement** ? « **La question centrale n'est pas de transmettre des savoirs, mais de faire en sorte qu'ils soient acquis** ».

Si oui **l'Etat, organisateur du système**, doit, à l'expérience :

- **Abandonner peu à peu l'ambition** - honorable, éprouvée dans le passé mais **aujourd'hui en échec à tous les degrés - non seulement de transmettre les savoirs, qu'il détermine** - dans le détail, contenus et modalités de transmission, et qu'il fixe de plus abusivement seul., **mais aussi de les imposer, par le recours à sa « Grande armée » : ces bataillons serrés d'enseignants aux ordres de sa lourde hiérarchie**, décidant des programmes, du temps scolaire, des horaires, de directives, inspectant, notant, fixant des statuts, des obligations de service, etc.... (Sourions un peu : a-t-on vu « une hiérarchie » enseigner à des élèves ?) ;
- **Se donner une autre ambition**, plus exigeante mais plus gratifiante, plus enthousiasmante, plus mobilisatrice que l'obéissance aux instructions et la simple exécution<sup>2</sup>, et surtout plus prometteuse de réussites multiples : **l'ambition de revitaliser l'Education nationale en faisant confiance aux acteurs du terrain - les plus pertinents, les seuls vrais, les établissements d'enseignement** - appuyés sur les collectivités territoriales dont ils sont membres, comme le sont les parents ; et pour ce faire **transférer à ces acteurs la mission, précise et concrète, de faire acquérir par leurs élèves (ceux-là même qui leur sont confiés), savoirs (et savoir faire).**

A ces communautés éducatives publiques connues - et reconnues pour les collèges et les lycées - à leurs professeurs à leurs élèves et leurs parents, à leur direction et leur conseil d'administration, de s'engager dans un **projet d'établissement de réussites pour tous et, en tant que responsables primordiaux, de le mener à bien.** Les vertus de ce projet d'établissement sont les **vertus pédagogiques et éducatives de l'autonomie...**

Demandons-nous une dernière fois en quoi consiste **une vraie refondation du système éducatif** ? Légitimer une finalité humaniste, affirmer une politique d'éducation au-dessus des orientations partisans, recentrer l'action régalienne sur l'essentiel, réussir la pleine autonomie des collèges et des lycées, définir autrement la fonction publique enseignante, pratiquer un management éducatif et développer un climat de confiance collective. **Le mouvement vers l'autonomie locale apparaît alors comme le principe qui fédérera une telle refondation**, en France comme dans le monde.

---

<sup>2</sup> Encore une fois l'Education nationale n'est pas une armée - une grande Armée - aux ordres d'un chef et de son état-major ! Mais a-t-il vraiment disparu des mentalités le temps où tout ministre de l'Education nationale se comparait sincèrement au Général en Chef de l'Armée Rouge (ou au PDG de la General Motors) ? On peut douter de cette prise de conscience en 2015...



L'autonomie est au cœur du choix crucial entre violence ou coopération au cours du XXI<sup>e</sup> siècle, puisque ne peuvent être autonomes que les personnes physiques ou morales qui ne sont pas contraintes. La violence est souvent une réaction pour se libérer d'une situation oppressante, lorsqu'on se sent complètement dépendant du bon vouloir des autres. La coopération n'est possible que lorsqu'on s'estime suffisamment autonome pour coopérer avec d'autres sans trop de risque. Violence et coopération sont deux attitudes symétriquement opposées. N'oublions pas la question posée au début du livre : quel monde voulons-nous pour nos enfants, nos petits-enfants et les enfants de nos petits-enfants ? Cette question en appelle une autre : un monde de coopération ou un monde de violence ? Les dangers sont réels et c'est pourquoi nous les avons longuement définis. Le climat général n'est pas vraiment à la coopération et à la recherche de l'entente. Il est plutôt à l'application de procédures et à l'habileté à faire jouer des rapports de forces sur la grande scène d'une vie publique médiatisée. Si l'on se contente d'observer un tel spectacle, notre projet de pleine autonomie peut paraître quelque peu irénique et entachée de trop d'incertitudes. Trop de peurs, trop de tentations, trop de caricatures faciles.

**Mais si on a l'expérience de la vie interne de la plupart des établissements d'enseignement, notre projet semble tout à fait viable et susceptible d'améliorer grandement les résultats de tous les élèves.** Le mouvement vers l'autonomie sera freiné si les deux mondes, le virtuel et le réel, celui des apparences et de la scène unique et celui des solutions pratiques et des lieux multiples, continuent de diverger autant. **La réussite viendra de cette prise de conscience et pourrait constituer la principale visée d'une politique d'éducateurs.**

**Car c'est précisément la prééminence de l'action locale, parce qu'elle échappe au spectaculaire et à l'effet de masse, qui peut le mieux équilibrer notre société du spectacle.** Le siècle qui commence sera celui de la violence ou de la coopération. **Une éducation humaniste portée par les acteurs locaux au sein d'une régulation nationale et internationale peut faire pencher la balance vers la compréhension mutuelle.**

Daniel Mallet  
Président du Cercle

Juillet 2016